

TRANSPORTS SCOLAIRES 2015-2016

C'est le **CONSEIL GÉNÉRAL** de la Haute-Savoie qui met en place le service de ramassage scolaire dans le département.

Pour le secteur de la Rive Ouest du lac, son organisation pratique est confiée à la **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RIVE GAUCHE DU LAC D'ANNECY**. Celle-ci gère ainsi le transport des élèves, depuis l'école maternelle jusqu'au lycée... **à condition de respecter la carte scolaire.**

Sur le secteur, le coût annuel du transport scolaire d'un enfant est évalué à 1300 € ... !

La plus grande partie est financée par le **CONSEIL GÉNÉRAL**, mais une petite participation est demandée aux familles et le solde est réglé par la **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**.



Cela concerne le transport en direction :

- des **ECOLES PRIMAIRES** de la Rive Gauche
- du **COLLÈGE** de **SAINT-JORIOZ**
- des **COLLÈGES** et **LYCÉES** de l'Agglomération Annécienne et de la Combe de Savoie.

Comment faire pour en bénéficier ?

- prendre contact avec la **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**... pour y retirer un dossier d'inscription (ou le télécharger sur www.rivegauche-lac-annecy.fr/transports.htm)
- faire enregistrer sa demande en déposant ou en envoyant un dossier complet

Attention à la date limite !

Dossiers complets à déposer avant le :

MARDI 30 JUIN 2015

Pour tout renseignement :

Communauté de Communes de la Rive Gauche du Lac d'Annecy,
225 route de Sales - 74410 Saint-Jorioz - ☎ 04.50.68.54.43

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00